Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20230327-DCM29-04-2023-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023

République Française

Département du Bas-Rhin

VILLE DE BENFELD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2023

Nombre de conseillers élus : **29** Conseillers en fonction : **27** Conseillers présents : **19** (6 procurations)

L'an 2023, le 27 mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Mme Julie ROJDA a été désignée secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 21 mars 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH
Mme Stéphanie GUIMIER
M. Claude WEIL
Mme Nathalie GARBACIAK
(arrivée au point Compte de gestion 2022)
M. Jean Jacques KNOPF
Mme Florence SCHWARTZ
M. Bruno LEFEBVRE
Mme Véronique BRUDER
Mme Sonia JEHL
M. Christian SITTLER
M. Eric LACHMANN
Mme Julie ROJDA
M. Eric HELBLING
Mme Ellia FONTAINE
Mme Séverine RAMSEYER
M. Frédéric BARTHE
Mme Elsa ESTREICHER
M. Martin GUNDELACH
Mme Chantal WINTZ

Membres absents excusés : M. François LARDINAIS (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), Mme Elodie PAULUS (procuration à Mme Julie ROJDA), M. Philippe WETZEL, M. Richard BAUMERT (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Caroline RUDOLF (procuration à M. Claude WEIL) et M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM29/04/2023 **Attributions de subventions**

M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire, présente le point et rappelle que les subventions sont accordées aux associations dont les actions correspondent à un intérêt public dans la commune, répondant aux besoins de la population ou de son développement et dont l'activité n'a pas de caractère commercial. Les associations de parents d'élèves sont exclues du fait que la commune accorde des subventions aux écoles.

Les subventions d'investissement permettent à la commune de contribuer au financement de biens d'équipement. Elles sont fixées à hauteur de 15 % de la dépense, plafonnées à 15 000 € tous les 3 ans au maximum.

Publié le : 14/01/2025 13:56 (Europe/Paris)
Par : Ville de Benfeld-service communication
https://www.benfeld.fr/documents_administratifs/21227

Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20230327-DCM29-04-2023-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023

Par ailleurs, le Conseil se réserve le droit d'accorder des subventions d'un montant exceptionnel selon la nature du projet et son intérêt public.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1644-4,

vu l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

vu l'article 1 du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

vu la délibération 27/04/2023 approuvant le budget primitif pour l'exercice 2023,

entendu les explications de M. Bruno LEFEBVRE, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

approuve l'octroi des subventions 2023 comme suit :

Subventions de fonctionnement :

A) Subventions aux organismes ou groupements d'intérêt éducatif et culturel

Centre Communal d'Action Sociale	17 500 €
Union des Aveugles de Guerre - Strasbourg	52 €
Centre de Formation et de Culture Sociale	90 €
Centre Antibruit du Bas-Rhin (CABR)	200 €

B) Subventions allouées aux sociétés locales

1) Sociétés sportives : 17 000 €

Association Sportive de Benfeld
Alsacienne de Handball
Krav Maga Centre Alsace
SSC Laurentia
Tennis Club
La Boule au But
Club de Plongée
Billard Club
Judo Club

Bad du Ried

Fixe : 300 € + 3,00 € par licence adulte
+ 11 € par licence jeune

2) Sociétés "loisirs"

Model Club	300 €
Open Heart Dancers	300 €
CSF AGF	300 €

3) Office Municipal des Fêtes 15 000 €

4) Sociétés culturelles et éducatives

Chorale Sainte Cécile	300 €
Société d'Histoire des Quatre Cantons	300 €
Association des Amis de l'Harmonie	300 €

Publié le : 14/01/2025 13:56 (Europe/Paris)
Par : Ville de Benfeld-service communication
https://www.benfeld.fr/documents_administratifs/21227

Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20230327-DCM29-04-2023-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023

5) Sociétés " nature"

Association de pêche et de pisciculture	300 €
AAPPMA (section jeunes et école de pêche)	300 €
Société d'arboriculture	300 €
Amicale des apiculteurs	300 €

6) Amicales diverses

Union Nationale des Combattants (UNC)	300 €
Secouristes « Croix Rouge »	160 €
Donneurs de sang	300 €
Coup de Pouce à l'Illmatt	300 €
UNIAT	300 €
Le Souvenir Français	300 €
Amis des Aînés de la RPA (AARPA)	300 €
ACPAHU	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	520 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers (UDSP)	1 500 €

C) Subventions diverses

Classes vertes, de neige ou de mer pour les élèves de Benfeld en dessous de 18 ans pour des séjours minimums de 5 jours : 5,50 € par jour et par élève :

- Ecole Briand	2 100 €
- Ecole Rohan	2 100 €
- Collège et autres établissements	2 300 €

D) Autres subventions

Médaillés sportifs au niveau national (en individuel)	600 €
COTO	2 500 €

Subvention d'investissement :

Amicale des Apiculteurs de Benfeld et Environs : 614,10 € (15 %) pour l'acquisition d'un extracteur de miel pour un coût de 4 094 €.

Adopté à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,
Julie ROJDA.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

Publié le : 14/01/2025 13:56 (Europe/Paris)
Par : Ville de Benfeld-service communication
https://www.benfeld.fr/documents_administratifs/21227